

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Geld, Währung und Kredit
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Flach, Beat (glp/pvl, AG) NR/CN, Maurer, Ueli (svp/udc) BR VBS / CF DDPS, Cassis, Ignazio (fdp/plr) BR EDA / CF DFAE
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Geld, Währung und Kredit, 2017 – 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Nationalbank	1
Internationale Finanzinstitutionen	2

Abkürzungsverzeichnis

APK-SR	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
WAK-SR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
SNB	Schweizerische Nationalbank
IWF	Internationaler Währungsfonds
WAK-NR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
WHG	Bundesgesetz über die internationale Währungshilfe
RPC	Treuhandfonds

CPE-CE	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
CER-CE	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
BNS	Banque nationale suisse
FMI	Fonds monétaire International
CER-CN	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
LAMO	Loi fédérale sur l'aide monétaire internationale
RPC	Fonds fiduciaire

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Wahrung und Kredit

Geld, Wahrung und Kredit

BUNDESRATSGESCHAFT
DATUM: 20.03.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Lors de la publication du rapport du **Forum mondial sur la transparence et l'change de renseignements  des fins fiscales**, la Suisse a obtenu une note de «conforme pour l'essentiel». En fonction des recommandations, le Conseil federal a tabli un projet de loi qui rpond  la recommandation de transparence sur les actions au porteur,  l'obligation d'annoncer les ayants droits conomiques et  la clarification de l'assistance administrative dans le cas de donnees volees. En particulier, ce projet prvoit la conversion des actions au porteur en actions nominatives.

Bien que de nombreuses critiques aient rsonn durant la procedure de consultation, notamment du cot des partis politiques et des organisations, le Conseil federal a maintenu le cap. Comme l'a expliqu Ueli Maurer, cette adaptation est indispensable afin de se «conformer au standard international» et de ne pas entacher la rputation de la place financire helvetique.

La Commission de l'conomie et des redevances du Conseil national (CER-CN) est entree en matire par 16 voix contre 8 sur l'objet. Par contre, la CER-CN propose, par 14 voix contre 11, une clause d'antriorit afin que le droit continue  s'appliquer pour les actions au porteur existantes. De plus, elle rejette par 17 voix contre 6 et 1 abstention la proposition de publication de la liste des ayants droits conomiques, et elle rejette par 19 voix contre 6 l'adaptation sur les donnees volees dans le cadre de l'assistance administrative.

A la Chambre du peuple, les parlementaires sont entres en matire par 118 voix contre 63. Par contre, ils ont modifi le projet initial en maintenant le droit en vigueur relatif aux actions au porteur existantes par 101 voix contre 87. L'UDC, le PLR et le PBD ont ainsi impos leur volont de maintenir les actions au porteur pour l'conomie helvetique.¹

Nationalbank

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 28.09.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil des Etats s'est pench sur l'**Initiative Monnaie pleine**. Il a rejet tacitement cette initiative populaire. De plus, il a refus par 29 voix contre 11 de proposer un contre-projet indirect. Les initiants considrent qu'il est important de rviser le systme d'mission de monnaie. Selon eux, la possibilit offerte aux banques d'mettre des prts entrane une formation de dette superflue qui augmente les risques de bulle financire. Par consquent, ils souhaitent remettre la totalit de la comptence d'mission montaire  la BNS. D'un cot, Anita Fetz (sp/ps, BS) a parl des risques de dconnexion entre le systme financier et l'conomie relle pour soutenir les arguments de l'initiative. D'un autre cot, du point de vue de nombreux parlementaires, cette initiative se nourrit des craintes d'une nouvelle crise financire. Des snateurs du PLR, du PDC et de l'UDC ont mis en avant les efforts dj consentis, notamment dans le cadre de la lgislation "too big too fail", au niveau de la rgulation macroprudentielle des banques. De plus, le Conseil federal, par l'intermdiaire de Ueli Maurer a montr l'absence de bases scientifiques solides pour soutenir l'orientation voulue par l'initiative. La dcision du Conseil des Etats s'aligne sur la proposition de rejet, par 11 voix contre 0 et 2 abstentions, de sa Commission de l'conomie et des redevances (CER-CE).²

Internationale Finanzinstitutionen

La Suisse participe, depuis plusieurs années, à la stabilisation et à la dynamisation de l'économie mondiale par l'intermédiaire d'une contribution financière versée à des pays à faible revenu dans le cadre des liens tissés avec le Fonds monétaire international (FMI). D'un point de vue législatif, cette aide est incorporée dans la loi sur l'aide monétaire (LAMO). Ainsi, un prêt de 500 millions de droits de tirage spéciaux (environ 690 millions de francs) a été accordé par la Banque nationale suisse (BNS). En effet, la révision de la loi sur l'aide monétaire inclut directement la BNS dans le processus d'aide monétaire. Ce financement est attribué au Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC) du **FMI**. Le **prêt octroyé par la BNS doit être garanti par la Confédération**. Dès lors, l'attribution de cette assurance est soumise au vote du parlement. Le Conseil fédéral, par l'intermédiaire du ministre des finances, Ueli Maurer (udc), a recommandé un crédit d'engagement de 800 millions de francs afin de prendre en compte les risques de fluctuation des taux de change. Tout d'abord, la Commission de politique extérieure du Conseil des Etats (CPE-CE) s'est prononcé en faveur du crédit d'engagement. Aucune voix ne s'est élevée pour s'opposer à la volonté du Conseil fédéral. Ensuite, le Conseil des Etats s'est aligné sur sa commission et a accepté le crédit d'engagement par 43 voix sans opposition. Finalement, le Conseil national a validé l'engagement suisse par 118 voix contre 60. Des voix d'opposition ont résonné uniquement dans le camp de l'UDC. Les sénateurs du parti agrarien ont estimé que la Suisse pouvait lutter contre la pauvreté à moindre coût et avec une meilleure efficacité grâce à ses relations bilatérales. Tous les autres partis politiques ont soutenu la participation de la Suisse à l'aide monétaire internationale grâce aux ramifications du FMI. Ils ont estimé que le prêt renforce la position helvétique sur l'échiquier financier international.³

1) BO CN, 2019, pp.448 s.; Communiqué de presse CER-CN du 27.2.19; Communiqué de presse CER-CN du 30.01.2019; NZZ, TG, 21.3.19

2) BO CE, 2017, pp.746 s.; Communiqué de presse, CER-CE; FF; 2016, pp.8225 s.; NZZ, 17.8., 25.8.17; AZ, NZZ, 29.9.17

3) BO CE, 2017, pp.34; BO CN, 2017, pp.1101 s.; Communiqué de presse, CPE-E; Communiqué, CPE-N; FF, 2016, pp.7789; FF, 2016, pp.7811; NZZ, 7.6.17